



EQUIPE MICROBIOLOGIE FORESTIERE

Monsieur GOES

Pépinières forestières Moissenot

Champenoux, le 22/1/99

Objet: demande d'analyses

Monsieur,

J'ai été très sensible à votre fax et à l'intérêt que vous portez au statut mycorhizien des plants forestiers que vous produisez. Il est en effet maintenant bien établi que la qualité d'un plant, en termes de résistance aux maladies des racines, de reprise et de croissance initiale, dépend étroitement de la nature et de la quantité des champignons symbiotiques associés. Nous ne saurions donc trop encourager et aider les professionnels du reboisement à accorder à ce facteur toute l'attention qu'il mérite. Pour votre information, je vous joins la copie d'un article de 1990 (*Pourquoi et comment...*) qui permet d'acquérir les bases d'un tel diagnostic. J'y ajoute la publicité (petit dépliant jaune) pour le récent numéro spécial *Champignons et Mycorhizes en Forêt* de la Revue Forestière Française qui fait le point sur les connaissances actuelles et les applications dans le domaine, et dont je ne peux que vous recommander la lecture.

Je comprends que vous demandez si l'INRA pourrait effectuer ce diagnostic pour vous, sous forme d'une prestation de service. Notre laboratoire de Microbiologie forestière se consacre entièrement à la recherche et notre vocation n'est certes pas l'analyse de routine. Néanmoins, des demandes comme la votre n'étant pas nombreuses et devant être encouragées, voici ce que je vous propose : après avoir pris connaissance de la documentation que je vous ai recommandée, vous m'adressez une définition plus précise de votre problème (essence(s) concernée(s), type de sol, destination des plants, etc.) ; un ingénieur ou un technicien de notre équipe pourrait ensuite se rendre chez vous en automne (meilleure saison pour l'observation des ectomycorhizes) et procéder à l'échantillonnage et à l'observation sur place à l'aide d'une loupe binoculaire. Nous définirions en temps utile les conditions de l'intervention en termes de compensation financière (déplacement, temps passé, etc.).

Mais le diagnostic du statut mycorhizien des plants n'est qu'une étape vers la maîtrise du facteur symbiose dans la filière reboisement. L'aboutissement des recherches est la *mycorhization contrôlée*, c'est-à-dire l'introduction (*inoculation*) de souches sélectionnées pour leur performance supérieure. Notre laboratoire a mis au point un tel procédé dans le cas des plantations de Douglas avec une souche de *Laccaria bicolor*. Ce procédé est exploité commercialement par le GTE Forêt-Mycorhizes avec contrôle et label INRA dans le cadre d'une licence d'exploitation exclusive (je joins à cette lettre un extrait du catalogue d'une pépinière du GIE). Si vous êtes désireux de contribuer au développement commercial de la mycorhization contrôlée en adhérant au GIE, je vous engage à prendre contact avec le président du GIE.

En espérant avoir répondu à votre attente, je reste à votre disposition pour plus d'information et vous prie de croire, Monsieur, à mes sentiments dévoués.

Jean Garbaye, directeur de recherches